

Société

Mieux vivre le handicap en milieu rural

La loi handicap de 2005 vient d'avoir vingt ans. Son but : garantir l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées. Référent handicap pour le département du Cher, Thierry Cardouat, sous-préfet de Vierzon, est allé en constater les bienfaits, hier, à la Marpahvie de Méreau.

Vincent Michel

vincent.michel@centrefrance.com

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 a eu vingt ans il y a quelques jours. À l'occasion de cet anniversaire, Thierry Cardouat, sous-préfet de Vierzon et référent handicap pour le département du Cher, a visité, hier soir, la Maison d'accueil rurale pour personnes adultes handicapées vieillissantes (Marpahvie) de Méreau, la seule structure de ce type dans le Cher, et l'une des rares en France.

Une vie autonome

Inaugurée en 2016 et gérée par l'association Pep 18, la structure est implantée dans un environnement champêtre près de l'avenue qui mène à Vierzon, ville limitrophe, située à quelques kilomètres seulement. Elle compte dix-sept places et une place d'ac-

cueil temporaire, pour des périodes d'essai ou des situations d'urgence. Des personnes seules y vivent, mais aussi des couples. Tous disposent d'un logement privatif. Des espaces collectifs, une salle de restauration, un salon, une salle d'activité, une buanderie et des espaces extérieurs, notamment, sont également à la disposition de chacun des habitants.

« Les personnes qui habitent à la Marpahvie ont une vie la plus autonome possible, c'est l'objectif, a indiqué Anne Gauriat, la directrice, au représentant de l'État, lors de sa visite. Nous nous attachons à ce qu'elles vivent dans l'environnement local et nous les accompagnons en ce sens. Ainsi, elles participent à de nombreuses activités à l'extérieur. Elles ont les clés des portes et la liberté d'aller et venir. Elles sont intégrées dans la société. »

La loi de 2005 vise à assurer aux personnes handicapées la compensation des consé-

quences de leur handicap. Au quotidien, au sein de la structure de Méreau, ses dispositions favorisent la vie sociale des locataires, qui peuvent s'adonner à des loisirs et à des pratiques artistiques, aller voir des spectacles, faire du béné-

volat... Elles facilitent leur vie quotidienne - les personnes peuvent aller faire des courses, se rendre dans des magasins de loisirs - mais aussi une vie citoyenne.

« La loi de 2005 a été fondatrice d'une société plus inclu-

sive, a affirmé Thierry Cardouat, à la fin de sa visite. Elle a permis de réaliser de nombreuses choses, avec l'ambition que l'ensemble des personnes en situation de handicap, comme les habitants de cette Marpahvie,

puisse vivre dans le milieu ordinaire et exercer ses droits. »

« On est autonomes », ont confirmé les habitants au sous-préfet, qui a échangé avec eux. L'occasion de faire remonter, aussi, des problématiques. « Le bus est à 20 minutes d'ici », a signalé notamment l'un des habitants. Alain Mornay, maire de Méreau, présent également, a annoncé la mise en place d'une navette. Thierry Cardouat a affirmé que l'accessibilité, justement, faisait partie des dossiers prioritaires.

« Grâce à la loi, nous avons bien avancé en termes d'inclusion, a souligné Sophie Bertrand, 4^e vice-présidente du conseil départemental du Cher, en charge de l'enfance, de la famille et du handicap, présente elle aussi. Il faut être conscient, bien sûr, qu'il reste encore à faire. » « Nous avançons et nous devons poursuivre nos efforts pour aller plus loin, a ajouté le sous-préfet. Pour cela, l'État et les acteurs qui accompagnent travaillent en étroite collaboration, pour que la société laisse aux personnes en situation de handicap la place à laquelle a droit chaque citoyen. » ■



RENCONTRE. Thierry Cardouat, sous-préfet, a visité la Marpahvie et échangé avec ses habitants, guidé par Christian Conveignes, président des Pep 18, et Anne Gauriat, directrice, en compagnie de Sophie Bertrand, vice-présidente du conseil départemental, de François Dumon, président de la communauté de communes voisine Vierzon Sologne Berry, et du maire de Méreau, Alain Mornay. PHOTO V.M.